

Lotissement "Le Haut Clos"

Permis d'aménager n° 014 516 20 D0001 en cours d'instruction

**LOT n°
16**

Superficie totale : ±470 m²

Cadastre : ZC n°154p

PLAN DE VENTE

LOCALISATION DU LOT :



DESCRIPTIF DU LOT - Article L 115-4 du Code de l'Urbanisme

ZC 154p

Je soussigné Jean-Marc PIERROT, Géomètre-Expert, établis ce plan de lotissement en vertu de mon permis d'aménager n° 014 516 20 D0001 en cours d'instruction. Le lot mentionné sur ce document est situé dans le lotissement "Le Haut Clos" et sa superficie réelle telle qu'elle est également précisée.

Document Provisoire

Etabli à Pont l'Évêque, le...

Jean-Marc PIERROT

Géomètre Expert



Dossier n° : 2095-20

PONT-L'ÉVÊQUE
Bureau principal
9, Place du Bras d'Or
14 130 Pont-L'Évêque

CAEN
Bureau secondaire
102 Ter, Avenue Henry Chéron
14 000 Caen
Responsable : Guillaume Doligez

FALAISE
Bureau secondaire
44, rue Georges Clémenceau
14 700 Falaise
Responsable : Jean-Marc Pierrot

ARGENTAN
Permanence
Maison des Entreprises et des territoires
12, route de Sées
61 200 Argentan
Responsable : Jean-Marc Pierrot

Tél : 02.31.65.02.20 - Fax : 02.31.65.02.40 - contact@amenageo.fr - www.amenageo.fr

Successieurs de Gustave LUBAC - Maurice BIZET - Michel BRILLAND - Raymond CLEMENCEAU

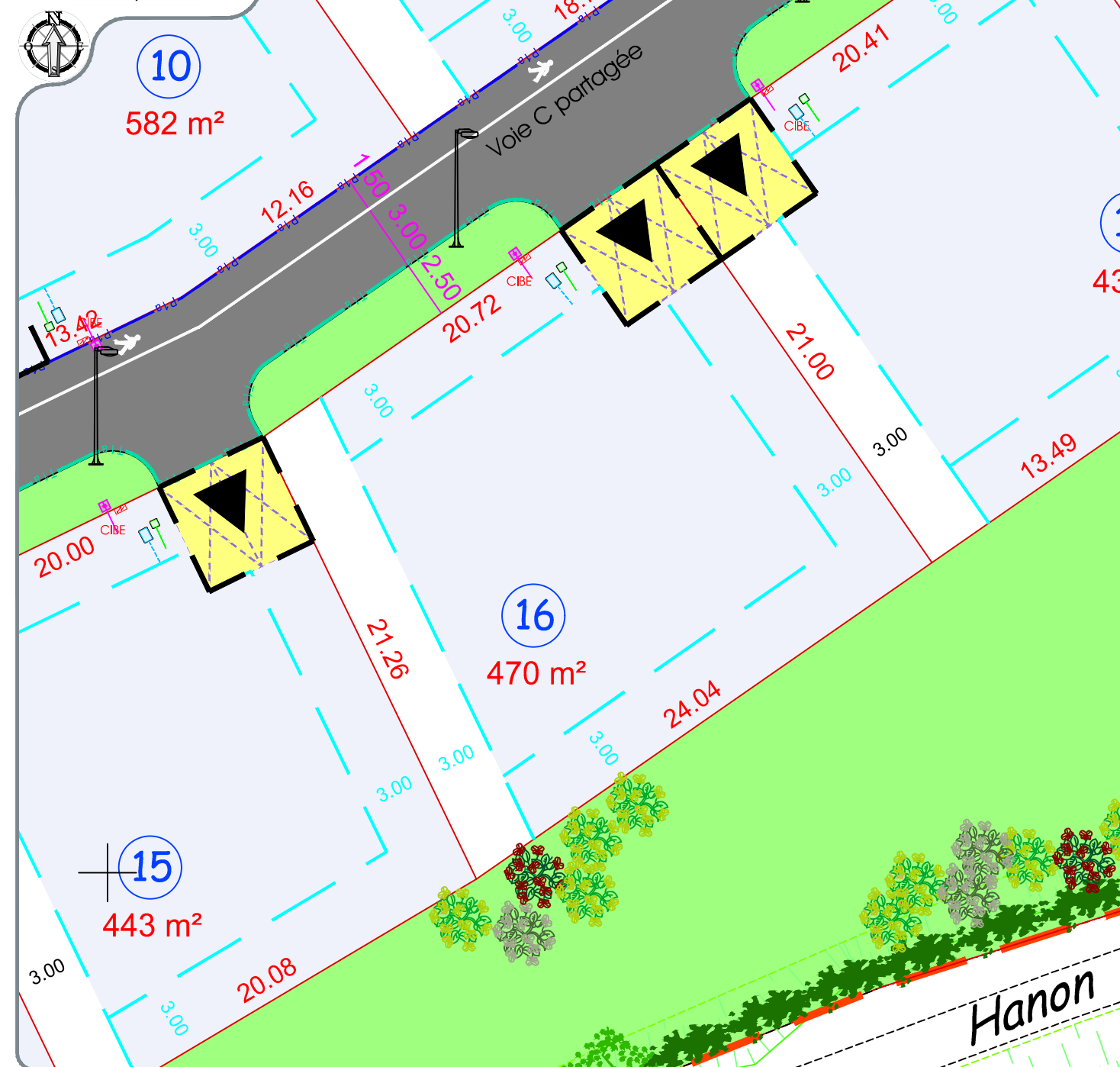
SELARL au capital de 44 960€ - RCS Lisieux : 442 135 976 00045

TVA Intracom: FR764442135976 - NAF7112A - N°Inscription OGE : 2002C200010

Horaires d'ouverture :
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
Et les autres jours sur rendez-vous

	Modifications	Date	Etabli par
A	Création	11.06.2020	AD

Echelle : 1/250^{ème}



LEGENDE PARCELLAIRE

- Périmètre du lotissement
- Périmètre des lots
- Construction en limite, sinon en recul et cote de recul
- Cote de recul obligatoire
- Entrée préférentiel sur le lot
- Accès véhiculaire interdit
- Emplacement indicatif des places de stationnement non closes
- Accès obligatoire et emplacement obligatoire des places de stationnement non closes
- Zone d'alimentation du volume principal : construction en limite, ou bien en retrait de 3m minimum et 5m maximum.

Nota : Les cotes périmétriques et les surfaces ne seront définitives qu'après bornage.

LEGENDE VOIRIE

- Périmètre de lotissement
- Sens de pente de la voirie
- Chaussée en enrobés
- Trottoir en enrobés
- Trottoir ou sente piétonne en stabilisé renforcé
- Espaces verts
- Masses arbustives ou arbres
- Dalle podotactile (largeur = 1,00m)
- Barre de sécurité

- Bordurette P1 arasée
- Bordure T1
- Bordure T1 arasée
- Caniveau CS1
- Caniveau CC1

LEGENDE BRANCHEMENTS

- Candélabre à poser
- Citerneau eau potable
- Regard télécom
- Coffrets électriques
- Boîte de branchement Eaux Usées

La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, le lotisseur se réserve le droit de modifier ces emplacements.

NOTA : - La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, le lotisseur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- Les cotes projet voies ne sont que indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition.
- Les surfaces et les cotes ne seront définitives qu'après le bornage des lots et l'établissement du D.M.P.C.
- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage ou de remblaiement.
- Les chiffres et nombres indiqués dans la légende sont donnés à titre d'exemple.
- Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69.
- Levé topographique en janvier 2019